



Question écrite n° 2910

Quels soutiens à l'agriculture en cas d'événements climatiques majeurs?

Notre région a été touchée ce printemps par une vague de froid aux conséquences parfois désastreuses pour les exploitants ou producteurs de biens agricoles. Avec les changements climatiques, ce genre de situation extrême est susceptible de se reproduire de plus en plus fréquemment, mettant en péril des exploitations essentielles pour notre région et la politique agricole locale.

La forte variation des revenus des exploitants et producteurs en raison de situations climatiques extrêmes, fragilise ce tissu économique. Lors des bonnes années, il devrait être possible, fiscalement, de créer des réserves pour compenser les pertes liées aux années marquées par des événements climatiques majeurs.

D'où mes questions :

- a) Le Gouvernement jurassien est-il disposé à examiner les mesures qui permettraient aux exploitants et producteurs jurassiens de créer des réserves destinées à atténuer les effets futurs liés à des situations climatiques extrêmes ?
- b) Quelles sont les autres mesures cantonales qui ont déjà été prises ou qui vont être mises en place prochainement pour aider ces personnes lors de telles situations climatiques ?

Je remercie le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le

Gabriel Voirol

